

Référent Sécurité

Modalités pédagogiques

Durée : 21 heures, 3 jours

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Cette formation permet de respecter les dispositions de l'article L4644-1 du Code du Travail.

Cette formation vous permettra de connaître les enjeux de la prévention, la réglementation santé-sécurité, les méthodes nécessaires à l'évaluation des risques, être capable de mettre en œuvre les outils de levier et de management de la sécurité et savoir définir et mener un plan de mesures correctives adapté à son entreprise.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Comprendre le rôle et les missions du référent sécurité
- Maîtriser les principaux enjeux de la sécurité et la santé au travail
- Maîtriser l'essentiel de la réglementation santé sécurité
- Définir et mener un plan d'action d'amélioration « Sécurité » adapté à l'entreprise

Public visé et Prérequis

Public visé :

Le directeur de l'entreprise et le personnel en charge de la prévention des risques et de la sécurité dans l'entreprise.

Prérequis :

Avoir été désigné par la direction et avoir les prérogatives pour la fonction prévention des risques.

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Cadre Réglementaire et Enjeux de la prévention des risques professionnels

- Le Cadre Réglementaire et les principes généraux de prévention
- Les définitions : accidents du travail, accidents de trajet, maladie professionnelle, notion de pénibilité, etc.
- Les acteurs de la prévention et les enjeux humains : rôles, compétences, statistiques et indicateurs de sécurité
- Les enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative
- Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, les obligations réglementaires
- Les responsabilités (personnelles, civiles, pénales, etc.)

Après-midi

Construire sa démarche de prévention

- Les risques professionnels : Prévention des chutes, gestes et postures, pénibilité, risques psychosociaux, travail isolé, électricité, incendie, agents chimiques et techniques, travail en hauteur, etc.
- L'évaluation des risques (méthodes et outils, fiches de prévention)
- Le document unique
- Indicateurs et objectifs de sécurité
- Les plans d'actions
- La documentation sécurité, le registre de sécurité

Jour 2

Matin

L'organisation de la santé-sécurité

- Rôle et mission des acteurs de la prévention interne et externe à l'entreprise :
 - Direction, ressources humaines, encadrement
 - Salarié, animateur sécurité, CSE, médecin du travail
 - Inspecteur du travail, les CARSAT et les CRAM
- Rôles et mise en place du CSE (Comité Social Economique) – ordonnances Macro

Après-midi

L'analyse des accidents et des incidents

- Intérêt de l'analyse des accidents du travail
- L'arbre des causes
- La surveillance médicale
- L'organisation des secours : matériel, procédure, exercices

Jour 3

Matin

La prévention, les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants

- La prévention en entreprise
- Organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
- Organisation des formations de sécurité obligatoires en entreprise

Après-midi

La sécurité des équipements et des lieux de travail

- La conformité des lieux de travail et des équipements
- Les vérifications et les contrôles périodiques obligatoires
- Les équipements de protection individuelle et collective sur le lieu de travail

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD, Plan d'intervention SST magnétique, mallette de maquillage pour simulation, films simulation accident, Mannequins, Support de cours, référentiel INRS

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% doit être obtenu pour valider la formation et obtenir l'attestation de formation

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en sécurité, incendie et accessibilité depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.